



Acheteur de notre maison recalitrant

Par **systemed**, le **04/07/2014** à **16:59**

bonjour

le compromis de vente a été signé 07 mars 2014 et nos acheteurs ont obtenu leur prêt mais ils ne rentrent jamais leur dossier complet il manque toujours un document nous arrivons à la date butoir du 07/07 et rien en ordre que pouvons-nous faire car nous avons l'impression qu'ils essaient de retarder la signature le plus longtemps possible en ne rentrant pas les documents chez leur notaire que pouvons-nous exiger deux semaines si il ne signe pas dans les temps voulus

ps notre notaire a exigé une nouvelle date butoir le 22/07

que pouvons-nous faire ?????

merci à tous les spécialistes en la matière

systemed

Par **moisse**, le **05/07/2014** à **08:13**

Bonjour,

Je ne vois pas bien de quels documents il peut être question.

Le notaire n'a besoin que d'un courrier bancaire d'accord de prêt.

Si vous savez que le prêt est accordé, c'est à la vue de ce document, qui est donc fourni.

En principe le notaire est de bon conseil, il sait bien qu'un procès en injonction de réitération va prendre du temps, couter de l'argent et loquer le bien immobilier. Il est donc préférable d'attendre le tout dernier moment avant d'ester en justice.

Par **systemed**, le **05/07/2014** à **10:59**

OK OK merci moisse

merci des bons conseils nous venons de recevoir ce matin le document attestant l'accord de prêt que les acheteurs doivent signer pour le 16/07 et la date de signature est maintenue pour le 22/07 donc a 1er vue la situation se decante!!!

meilleures salutations

SYSTEME D